

Attestation de libre commercialisation dans le pays d'origine et/ou de provenance des produits exportés vers l'Algérie

La Chambre de Commerce ⁽¹⁾ :
confirme à la demande de ⁽²⁾ :
la présentation de l'attestation de ce dernier
que le/les produit(s) ⁽³⁾ :
.....
relevant de/des sous position(s)
:
.....
.
fabriqué(s) et/ou commercialisé(s) par ⁽⁴⁾ :
est/sont conforme(s) à la réglementation en vigueur enou à défaut
aux normes internationales en matière d'exigences de sécurité et de protection
du consommateur ⁽⁵⁾
..... et est/sont
commercialisé(s) en ⁽⁶⁾

Signature et cachet de l'entreprise

(1) : Nom de la Chambre de auprès de laquelle l'entreprise est enregistrée ;

(2) : Nom, adresse et raison sociale de l'opérateur ;

- (3) : Dénomination et marques commerciales; (remarques supplémentaires pour le(s) produits concerné(s) comprenant des éléments, tels que code du HS) ;
- (4) : Identification du fabricant d'origine et/ou du distributeur ;
- (5) : Citer les références réglementaires et/ou normatives si elles existent ;
- (6) : Pays d'origine et/ou de provenance.